CENTRE INTERNATIONAL
DE FORMATION DE L'OIT

Conseil du Centre

CC71/6/Add.1
71e session

Turin, 5-6 novembre 2009

POUR DISCUSSION

SIXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Suite à donner à la réunion des membres du Conseil

(25 septembre 2009, Genève)

1. Le rapport du Groupe de travail a fait l'objet de discussions et ses recommandations ont été adoptées par la Commission du programme, du budget et de l'administration lors de la session de novembre 2007 (GB.300/PFA/6/3). Le Groupe de travail a proposé que l'OIT et le Centre de Turin prennent des mesures pour assurer une collaboration plus étroite, notamment en alignant les activités du Centre sur le Programme et Budget de l'OIT, ainsi qu'en s'engageant dans une programmation commune. Les bailleurs de fonds ont été encouragés à accroître leur contribution volontaire au CIF-OIT sur la base du Plan de développement et de la « Stratégie de financement du CIF-OIT », qui suggère des priorités sectorielles et des modalités pour ce type de contributions. Il a enfin été suggéré de renforcer la collaboration en favorisant les échanges de personnel.

Programmation commune et alignement plus étroit

2. Le rapport du Directeur soumis au Conseil (doc. CC71/1) comporte une large vue d'ensemble des mesures prises par le Centre pour aligner ses activités sur les priorités et les processus de l'OIT (paragraphes 66-77). Au moment où ce document est rédigé, le Centre participe activement à la préparation de plans de travail de l'OIT axés sur des réalisations. Des contacts ont été établis avec les cinq bureaux régionaux afin d'examiner les priorités d'ensemble à retenir pour la planification de 2010-2011 en général, et en particulier pour l'inclusion de composantes formation et développement des capacités dans les propositions préparées par les bureaux régionaux en tant que ressources du travail des dix-neuf coordonnateurs des réalisations de l'OIT. Une initiative parallèle a été prise par les responsables des programmes techniques du Centre vis-à-vis des secteurs techniques de l'OIT qui préparent des propositions globales de produits.

3. Le Centre a désigné dix-neuf animateurs de réalisations dont le rôle consiste à assurer les liaisons avec les dix-neuf coordonnateurs de réalisations de l'OIT à Genève et à leur apporter des ressources et des suggestions sur la manière d'assembler des composantes formation et développement des capacités dans le cadre des produits globaux et des effets directs des programmes nationaux prévus par les plans de travail basés sur des réalisations. Le 8 octobre 2009, un atelier commun Turin/PARDEV/PROGRAM a permis d'établir un format commun pour l'organisation des contributions du Centre en réponse aux besoins identifiés en matière de produits de formation et d'apprentissage faisant partie intégrante de chaque initiative de développement des capacités de réalisation. Ce format inclut une évaluation initiale des lacunes de financement par réalisation en vue d'un éventuel financement par le budget ordinaire, par des sources extra-budgétaires ou par le CSBO.

4. Ces initiatives émanant du Centre ont généralement suscité une réaction positive des interlocuteurs de l'OIT. Il s'agit évidemment là d'un exercice nouveau et complexe pour l'OIT dans son ensemble, et il est difficile de prévoir le type d'incidence qu'il aura en définitive sur le volume et la prévisibilité des ressources disponibles pour l'exécution de programmes de formation. Il est clair que les efforts visant à intégrer les apports du Centre dans un large éventail de propositions techniques et régionales rendent plus visible la contribution du Centre aux réalisations de l'OIT et à la priorité réservée aux PNTD. Toutefois, il s'agit là d'une opération qui demande beaucoup de temps, alors même que le Centre est par ailleurs pleinement occupé par l'exécution du programme annuel.

Pour un flux accru des ressources de la coopération technique de l'OIT vers le Centre

5. Le groupe de travail a recommandé qu'un part accrue du programme de coopération technique de l'OIT soit canalisée par le Centre en vue d'activités spécifiques de formation et de développement des capacités.

6. Le Centre est de plus en plus impliqué dans la préparation, l'examen et l'évaluation des propositions de PNTD comme des propositions de projets à soumettre à des bailleurs de fonds ou au CSBO. Il est également tenu informé et/ou associé aux négociations et à l'examen des partenariats avec des bailleurs de fonds et des propositions relatives au CSBO. Toutefois, le Centre cherche à obtenir que des produits de formation spécifiques soient définis comme partie intégrante des propositions de coopération technique de l'OIT. Ces produits seraient liés à des ressources spécifiquement affectées au sein des budgets des projets, ce qui donnerait au Centre une base de planification de ses activités, par exemple au moyen d'une ligne budgétaire spécifique pour la mise en œuvre des produits de la formation.

7. Sur le plan des financements provenant de programmes extra-budgétaires de l'OIT, le Centre a reçu quelque 2,4 millions d'euros en 2008 et s'attend à recevoir un montant équivalent en 2009. Le nouveau mécanisme d'évaluation de la coopération technique promouvra de manière systématique l'implication du Centre dans la coopération technique au stade de la conception, notamment pour les projets et programmes à grande échelle, de telle sorte que l'exécution de produits spécifiques soit systématiquement intégrée dès l'origine. Le Centre sera ensuite associé à l'exécution des composantes formation dans les nouveaux partenariats établis avec de nouveaux bailleurs de fonds de l'OIT en 2009. Il a également effectué des démarches initiales pour assumer son rôle dans le nouveau programme financé par la Commission de l'Afrique créée par le Danemark.

8. En 2008, l'implication du Centre dans l'exécution de programmes financés par le CSBO a été modeste (environ 112 000 € au total). Ce montant a sensiblement augmenté en 2009, puisque la contribution finale attendue est de l'ordre de 800 000 à 900 000 €. Il est prématuré d'effectuer des estimations sérieuses pour 2010 et 2011, car tout dépendra largement, entre autres facteurs, de la participation du Centre à la négociation et à la mise en œuvre des plans de travail basés sur des réalisations.

9. D'un côté, la sensibilité aux perspectives d'une meilleure collaboration avec le Centre gagne assurément du terrain dans l'ensemble de l'OIT. D'un autre côté, les coûts de transaction d'un grand nombre de négociations décentralisées avec des départements, des bureaux ou des projets spécifiques restent très élevés. Le Centre réaffirme que l'allocation de ressources approuvées d'avance aux activités de formation et d'apprentissage dans le budget des partenariats entre OIT et bailleurs de fonds et des programmes financés par le CSBO renforcerait considérablement l'efficacité et la fiabilité de la planification du Centre. Toutefois, cette approche n'est pas conforme à la stratégie de mobilisation de ressources esquissée dans le P&B 2010-2011 et dans le SPF et adoptée par la CIT en 2009. Le Bureau attend des plans de travail basés sur des réalisations qu'ils permettent d'identifier avec pertinence et rapidité les ressources du CSBO qui iront au Centre et considère ces

plans de travail comme un moyen de donner davantage de cohérence aux demandes du Centre. De plus, le Bureau a reconnu la nécessité d'éviter une fragmentation excessive des quelque 6 millions de dollars du BRCT qui sont utilisés par le Centre chaque biennie et modifiera les procédures dans cette optique. Le Centre continue de mener des discussions actives avec le Bureau sur les modalités qui permettraient de concilier le respect du mandat et des priorités de l'OIT avec une planification et une mise en œuvre d'un bon rapport coût-efficacité.

Les contributions volontaires des bailleurs de fonds au Centre

10. Depuis l'adoption des recommandations du groupe de travail, le Portugal est le seul nouveau bailleur de fonds à apporter une contribution directe au Centre pour un projet de formation de quatre ans portant sur l'extension de la protection sociale en Afrique lusophone. Avec la France et l'Espagne, le Centre a ouvert un dialogue de politique générale visant à réorienter les contributions de ces bailleurs de fonds d'une approche de projets vers une approche de programme. Le Centre est convaincu que cette modalité plus stratégique sera adoptée, au moins en partie, dans le contexte des nouveaux accords de partenariat qui seront signés entre ces deux bailleurs de fonds et l'OIT.

11. Dans le cas des autres bailleurs de fonds gouvernementaux, les réactions reçues en retour indiquent que le financement du Centre devrait faire partie d'un processus d'allocation plus vaste dans le cadre d'accords avec les bailleurs de fonds de l'OIT. D'un autre côté, la stratégie de l'OIT en matière de ressources décrite dans le P&B 2010-2011 et dans le SPF, qui a été mentionnée ci-dessus, réduit la latitude d'affectation spécifique des contributions directes aux activités du Centre.

12. En ce qui concerne les contributions directes des gouvernements membres de l'OIT aux coûts fixes du Centre, elles ont fait l'objet de discussions et de recommandations lors de réunions antérieures du Conseil et du Conseil d'administration, mais aucun engagement n'a encore été pris. Toutefois, le Centre a eu des discussions préliminaires avec certains pays, mais il est trop tôt pour en tirer des conclusions.

Les échanges de personnel

13. Actuellement, trois fonctionnaires du Centre sont en poste à l'OIT et cinq fonctionnaires de l'OIT sont détachés au Centre. Le Directeur du Centre a l'intention de continuer à promouvoir cette pratique en collaboration avec le Directeur du Département du développement des ressources humaines de l'OIT. En outre, au cours de ces dernières années, un certain nombre de professionnels du Centre ont été recrutés par l'OIT.

La formation du personnel de l'OIT

14. Cet aspect est évoqué dans les paragraphes 71 et 206 du Rapport du Directeur (doc. CC71/1). En 2008, plus de trois cents fonctionnaires de l'OIT ont bénéficié des programmes de formation du Centre. Les participants appartenant au personnel de l'OIT devraient être au nombre d'environ quatre cents en 2009.